

## édito

Dans ses lettres de cadrage envoyées, **le premier ministre demande aux ministères d'identifier au total 5 milliards d'économies nouvelles en 2014**, justifié par le redressement des comptes publics et le renforcement des mesures décidées au titre du renforcement de la compétitivité.

**Les budgets de fonctionnement des administrations sont en ligne de mire directe.** Arguant de son devoir d'exemplarité, la DGFIP ne devrait, encore une fois, pas être épargnée.

En juin 2012, un rapport de l'Inspection Générale des Finances publiques, commandé sous Fillon, dévoilait les propositions suivantes pour ramener le déficit public à l'équilibre. Outre l'intensification des suppressions d'emplois avec un passage généralisé au non remplacement de deux départs à la retraite sur trois, ce rapport plaidait pour un gel des rémunérations à hauteur de 510 millions d'euros ainsi qu'une réduction des primes de catégorie A et B pour 640 millions

d'euros. Également évoqué, le blocage du niveau des pensions des agents pour 700 millions d'euros et un coup de rabot de 2,5 % sur les dépenses de fonctionnement correspondant à 800 millions d'euros par an.

Situés dans la continuité des mêmes réflexions idéologiques que celles de la RGPP, les rédacteurs de ce document insistent sur le besoin de mise en œuvre de réformes structurelles de grande ampleur; c'est cette orientation que l'on retrouve dans la démarche stratégique de la DGFIP.

Les nouvelles tailles budgétaires réduisent d'autant les possibilités véritables de dialogue social.

Ce constat est la base de notre rejet de la démarche stratégique à la DGFIP, véritable simulacre de dialogue social. Aujourd'hui, en demandant aux agents d'être les acteurs de leur propre liquidation, le gouvernement applique la politique du morceau de sucre pour les diabétiques.

On ne peut combattre la démarche stratégique présentée et y participer. On ne peut appeler les agents à formuler leurs cahiers revendicatifs et cautionner la tenue d'ateliers par la DG dans les formats actuels.

Pour la CGT Finances Publiques, une rupture authentique avec la RGPP, un véritable bilan contradictoire de la fusion, un arrêt des reculs des droits des agents et des missions de service public sont indispensables à la reprise du dialogue social.

**Par l'appel à bâtir des Etats Généraux autour de la rédaction de cahiers revendicatifs, il s'agit de construire « une contre-démarche à la démarche stratégique ».**

**plans de promo, rémunérations, le compte n'y est pas !**

**Emploi, maillage territorial, il va falloir les défendre !**

**Participez à la rédaction des cahiers revendicatifs**

### Dans ce numéro :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| édito                   | 1 |
| Cahiers revendicatifs   | 1 |
| Économies à la DDFiP 18 | 2 |
| Baisse des salaires     | 3 |
| Jour de carence         | 3 |
| Dialogue social         | 4 |
| Bourges municipale      | 4 |

### Cahiers revendicatifs et manifeste des agents des finances publiques Extraits du tract intersyndical CHER

*« (...) Alors que les orientations budgétaires pour 2014 (et leur impact sur les emplois, les moyens, les promotions et la rémunération) se préparent, les organisations syndicales ont décidé nationalement de proposer la signature en ligne d'un manifeste de l'agent des finances publiques et la tenue d'états généraux du manifeste qui se tiendront au cours des prochains mois.*

*Les sections syndicales du Cher (Solidaires, CGT, SNAFiP, FO, UNSA, CFDT) dénoncent la démarche stratégique (...)*

*(Elles) vous appellent*

*\* à signer massivement le manifeste de l'agent des finances publiques en ligne \* à participer aux réunions »*

*Des visites de sites, de postes, des HMI sont organisées autour d'un questionnaire*

intersyndicale que vous pouvez aussi trouver sur notre site

**Pour la défense de nos services de proximité, de nos missions, des emplois, => participez à la rédaction des cahiers revendicatifs**

Questionnaire sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/18/>

**=> signez le manifeste**

<http://petitiondngfip.fr/>

(accessible depuis votre poste de travail).



## Economies à la DDFiP du Cher: quelles conséquences ?

### Affranchissement



L'heure est plus que jamais aux économies à la DDFiP avec des baisses importantes d'années en années des budgets de fonctionnement.

L'affranchissement étant le plus gros poste de dépenses (591402 € en 2012) la centralisation de l'affranchissement du courrier à Lahitolle est un des objectifs de la DDFIP du cher pour 2013.

Tous les sites, à l'exception de Sancerre, St Amand et Vierzon, sont concernés. Ces services devront adresser leur courriers à mettre sous pli et affranchir sur le site de Lahitolle, par sacoche pour les trésoreries extérieures. Sur Bourges le ramassage du courrier sera fait en voiture par les agents techniques, qui seront également chargés de l'affranchissement.

Les services devront signaler par avance les envois importants de courriers et à priori attendre le feu vert de la direction qui doit être en mesure d'absorber le flux ; les 5 agents techniques seront affectés à ce travail en priorité.

L'économie escomptée est d'environ 63000 € ; le nombre moyen de courriers à traiter est estimé à 2216 avec des pics à 3000. Avec une baisse du budget de fonctionnement 2013 de 10,91% par rapport à 2012, pas étonnant que la direction recherche des sources d'économies.

Mais pour bénéficier de tarifs plus intéressants et diminuer le nombre de machines à affranchir, le parcours du courrier est rallongé d'une journée. L'administration affranchit systématiquement au tarif écopli soit un délai d'acheminement moyen de 4 jours.

En résumé si vos courriers partent le lundi matin, ils auront peut être une chance d'arriver avant le week-end ; les contribuables n'ont pas fini de se plaindre de la réception tardive des courriers !

A noter que le retour des plis non

distribués risque de poser problème.

De plus, les conditions de travail des agents techniques vont se dégrader : charges plus lourdes à transporter, machines bruyantes qui vont tourner en permanence, travail fatiguant répétitif et inintéressant. Mais la direction ne s'en soucie que très peu, obnubilé par ses objectifs d'économies.

Par ailleurs, dans les départements appliquant ce procédé, les services doivent pré-trier le courrier par destination, poids, taille, enveloppes à fenêtre ou pas, adresse écrite à la main ou à la machine.

Si cela est instauré à l'identique dans notre département, le gain de temps (soit disant gagné dans les services qui n'affranchiront plus) se transformera plutôt en perte de temps.

### Trésorerie Bourges municipale



Autre exemple d'économie qui dégrade les conditions de travail des collègues :

le transfert du service de la trésorerie Bourges municipale au rez de chaussée du site place Ste Catherine début 2012,

La direction avait à l'époque présenté cela aux organisations syndicales comme un simple déménagement de bureaux, se gardant bien de nous informer que des travaux de cloisonnement et de réaménagement allaient avoir lieu.

C'est sûr, quand la CGT est informée de travaux, elle demande à voir les plans et souvent, en concertation avec les agents, réclame des améliorations. Bref, nous sommes des empêcheurs de « déménager » en rond.

Le résultat est le suivant :

Des bureaux ont été créés le long des

fenêtres. Pour les heureux élus qui y ont trouvé place, tout va à peu près bien, ils ont la lumière du jour et des radiateurs.

Pour les moins chanceux installés derrière l'ancienne banque en marbre (trop coûteuse à démolir), c'est lumière électrique obligatoire et 18° dans le meilleur des cas ; c'est à dire une température qui conviendrait mieux à des ours polaires et des pingouins qu'à des agents des finances publiques.

La DDFiP a omis d'adapter l'éclairage et le chauffage aux nouvelles conditions d'occupation. Quel dommage pour les pauvres agents qui y travaillent !

Il est tellement plus économique de faire des transferts de services avec des travaux à minima pour ensuite les faire financer par le CHS-CT.

Peu importe les conséquences désastreuses sur les conditions de travail et la santé des agent.

Les élus CGT en CHS se sont rendus sur place faire un état des lieux qu'ils ont aussitôt communiqué à la direction en avril 2012.

Depuis, l'éclairage a été un peu amélioré mais rien concernant le chauffage. Les agents travaillaient avec des radiateurs d'appoint et il aura fallu que l'un prenne feu pour qu'une entreprise soit appelée afin d'établir un devis.

Mais en hiver le vide sanitaire est inondé, il faudra donc attendre le printemps pour réaliser les travaux.

Sans nos interventions répétées depuis un an, les agents seraient restés dans les conditions initiales d'installation. Après plusieurs échanges avec la direction, des radiateurs d'appoint viennent d'être livrés.

**Les élus CGT s'exprimeront contre la centralisation de l'affranchissement qui va dégrader les conditions de travail et le service public. Ils restent vigilants face à d'éventuels déménagements.**

## Grignotage sur notre fiche de paie

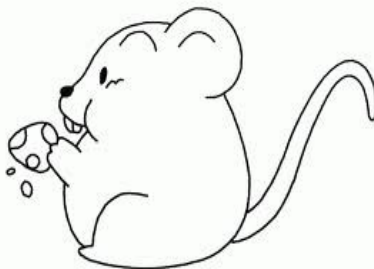
Aviez-vous remarqué la petite baisse de salaire sur la fiche de paie de novembre?

Sous l'effet de la réforme brutale de 2010 initiée par l'ancien gouvernement, notre **taux de retenue pour pension civile** va être progressivement aligné sur le privé pour atteindre 10,55 % en 2020.

Initialement prévu par le décret de 2010 à 8,39 % pour 2012 et 8,66 % au 01/01/2013, **ce taux a été relevé par le nouveau gouvernement, en toute**

**discrétion, à 8,46 % à compter de novembre 2012 et à 8,76 % au 1er janvier 2013.**

Ni vu, ni connu, nos salaires diminuent encore ...!



Pour rappel :

Les fonctionnaires ne cotisent pas à une caisse de retraite.

Les pensions sont payées au même titre que les traitements des fonctionnaires en activité, depuis le budget de l'Etat.

Ces retenues correspondent donc bien à une volonté de baisser la rémunération des fonctionnaires de l'Etat.

## Perte de pouvoir d'achat

Plus généralement, **depuis le 1er janvier 2000, la perte du pouvoir d'achat est de 13,01 %** en se basant sur l'indice des prix hors tabac.

En effet, depuis cette date, l'augmentation des prix hors tabac a atteint 23,24 % alors que celle du point d'indice n'a été que de 9,05 %.

En résumé, cela se traduit de la façon suivante (exemple d'agents en fin de grade):

Un cadre C de 2ème classe perd 214 € par mois, soit 2 568 € par an.

Un cadre B de 2ème classe perd 293 € par mois, soit 3 516 € par an.

Un cadre A perd 396 € par mois, soit 4 752 € par an.

Imaginez en 13 ans, votre perte de rémunération !

Voilà pourquoi la CGT revendique une augmentation générale des salaires.

## Listes d'aptitude

Les semaines se suivent et se ressemblent ... Toujours dans l'attente d'arbitrages complémentaires liés à l'élaboration du Plan de Qualification Ministériel, les projets de liste d'aptitude 2013 restent à établir.

**Au-delà des conséquences à venir sur les autres actes de gestion, cette situation inédite est le reflet du peu de considération accordée aux agents dans l'attente de leur promotion mais aussi de l'état de déliquescence du dialogue social dans notre ministère.**

## Suppression du jour de carence: cadeau empoisonné ?

La CGT Finances Publiques se félicite de l'abrogation de la journée de carence (la mesure devrait être abandonnée dès 2014). Pour autant, les annonces de Mme Lebranchu prennent un certain sens : la contrepartie de cette abrogation sera un contrôle renforcé « *des arrêts maladie de courte durée et des arrêts répétitifs* », dans le but d'arriver à « *un niveau de contrôle équivalent à celui du privé* ». Dans la même veine, le délai de transmission qui doit se faire sous 48 H sera « *strictement contrôlé et*

*renforcé* ». Elle complète son idée par l'annonce d'une disposition législative visant à ce que « *tout arrêt injustifié entraîne une retenue sur salaire* ».

**L'abandon du dispositif « jour**

**Pourquoi ne voir les congés de maladie que sous un angle répressif ? Ne découlent-ils pas aussi des conditions de travail ? Personne ne prend de congés de maladie, ils nous sont prescrits !**

**de carence » ne signifie pas pour autant un changement de cap dans la vision des arrêts maladies des agents publics par le pouvoir en place.**

En attendant, les agents malades en 2012 et 2013 auront subi des retenues inadmissibles, contraignant ceux qui ne pouvaient se passer de l'argent que cela représente à se soigner sur des congés.

SIE Bourges Sud  
Cité Administrative Condé  
2 rue Victor Hugo  
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 27 60 57  
Messagerie :  
cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr

**Ne restez pas isolé(e),  
Syndiquez-vous**

Informez-vous,  
connectez vous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/18/>



**Bulletin d'adhésion  
Pour un syndicalisme de conquêtes  
sociales**

NOM : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : ..... / ..... / .....  
Catégorie : .....  
Grade : ..... Echelon : .....  
Adresse administrative : .....  
.....  
.....  
Tél : .....  
Mel : .....  
Date : ..... / ... / ..... Signature :

## Billet d'humeur : «DES MAUX POUR LE DIRE»

### Dialogue social ?

La richesse de notre belle langue évacue, dans le compte rendu des relations sociales fondant notre quotidien, tout rapport de forces.

Ainsi quand il y avait d'un côté des opprimés, on trouvait d'un autre des oppresseurs.

De la même manière, il y avait "autrefois" des exploités et donc à contrario des exploités.

De nos jours, dans nos sociétés civilisées débarrassées de la vilaine lutte des classes chère aux marxistes -quelle horreur!-, il n'y a plus que des laissés pour compte, des exclus.

Comme le terme d'exclueur n'existe pas, il faut donc en déduire que c'est la faute à pas de chance, voire à ces assistés eux-mêmes qui sont donc responsables de leur situation.

Il n'existe désormais plus que des partenaires sociaux (partenaire : qui partage un certain nombre de valeurs

communes) pratiquant le dialogue social et aptes à négocier des compromis historiques (Cf accord CFDT/CGC/CFTC/MEDEF sur le -notons bien le terme - « marché » du travail).



### Chauffage à Bourges municipale

Lors d'une entrevue en direction en avril 2012, la CGT avait signalé les problèmes d'installation à la trésorerie de Bourges municipale.

Mars 2013, alors que les agents ont

consigné depuis plusieurs mois les désagréments sur les fiches CHS, alors que la CGT est intervenue à de multiples reprises, la direction prend enfin des mesures.

Le chauffage sera renforcé au niveau de la banque (qui ne sert à rien et ouvre sur une grande salle vide), mais la réalisation des travaux « est conditionnée par un accès au vide-sanitaire qui n'est pas encore possible actuellement (présence d'eau en période hivernale) »

Parole d'agent : en attendant que le vide sanitaire se vide de son eau, la Direction pourrait nous sponsoriser en nous offrant des doudounes polaires Décathlon aux couleurs de la DGFIP ou des chauffeuses avec le logo qui va bien !

Suite à une ultime intervention de nos élus en CHSCT, deux radiateurs à bain d'huile viennent d'être livrés. A quelques jours de la fin de l'hiver !